



Savoir
s'entourer,
pour une
meilleure
qualité de
vie!



Rédaction :

Comité de pilotage de Saint-Clet

Photographie :

Josiane Farand, Photographe

Infographie :

Nancy Brunelle, Image N enr.

Impression :

Imprimerie Multiplus



Note: Tout générique masculin dans ce document inclut le féminin et est utilisé dans l'unique but d'alléger le texte.



TABLE DES MATIÈRES

Mot de la mairesse et de son prédécesseur.....	4
Mot des responsables des questions familiales	5
Introduction.....	6
Objectif : entourer ses résidants.....	8
Définition de la famille	8
Portrait du milieu	9
Orientations	11
Plans d'action	12
Mise en œuvre et suivi de la Politique familiale municipale.....	17
Présentation du comité de pilotage	18
Remerciements.....	19
Bibliographie.....	19





MOT DE LA MAIRESSE ET DE SON PRÉDÉCESSEUR

Savoir s'entourer, c'est soutenir les efforts de nos résidants désireux d'être plus actifs. Savoir s'entourer, c'est soutenir les efforts de nos résidants désireux de préserver la vie en communauté, une richesse en soi.

Pour assurer ce soutien, les membres du conseil municipal s'engagent à mettre en place une série de mesures afin que les résidants s'épanouissent davantage.

Nos familles et nos résidants âgés de 50 ans ou plus sont concernés. La Politique familiale municipale consacre une place de choix à ce dernier groupe qui représente 32 % des Clétois et des Clétoises. La présence de ces hommes et de ces femmes constitue une richesse pour notre communauté. Par leur vécu et leur expertise, ils donnent une âme à notre municipalité. Notre démarche auprès de cette clientèle nous permet aujourd'hui de nous afficher Municipalité amie des aînés.



Oui, l'idée de se doter d'une politique familiale municipale a été instaurée par nous et nos collègues élus. Or, la motivation de la population est rapidement devenue notre essence.

À vous tous, chers résidants, nous vous disons merci. Merci de nous encourager à prendre des décisions éclairées. Nous remercions également les membres du comité de pilotage de la Politique familiale municipale. Votre engagement des 18 derniers mois et vos nombreuses réflexions ont conduit à un bel outil qui servira toute la population.

Bonne lecture !

Nicole Loiselle, mairesse

Gilles Farand, prédécesseur



MOT DES RESPONSABLES DES QUESTIONS FAMILIALES

Chez nous, le dynamisme présent dans la municipalité passe par la famille. Chacune d'entre elles se veut un lieu de transmission de valeurs individuelles et collectives qui assurent la continuité de la communauté sur notre territoire rural. Lorsque nous avons été approchés pour agir en tant que responsables des questions familiales au sein du comité de pilotage, notre réponse allait de soi.

En nous engageant, nous avons réalisé une multitude de choses. D'abord, notre démarche nous a permis de donner un sens concret à la famille en général et à la nôtre en particulier. Notre engagement nous a donné également la chance de réfléchir sur les actions à poser pour contribuer à l'épanouissement de nos familles. Nous avons dû faire le point sur leurs intérêts, leurs préoccupations, etc.



La beauté de notre démarche demeure la tenue de consultations publiques, auprès des familles et des personnes de 50 ans ou plus. Il a suffi de quelques heures pour se rendre compte combien notre démarche est importante aux yeux de la population. Les Clétois et Clétoises ont besoin de communiquer leurs idées. La richesse des échanges a conduit à la réalisation de projets viables et répondant aux attentes de notre population. L'implantation d'une politique familiale municipale comme la nôtre représente un projet collectif.

Notre Politique familiale municipale servira de guide pour nous, les élus, qui prendrons en considération les volets *Agir familles* et *Agir aînés* lors de nos prises de décision. Les actions proposées donneront lieu à de belles réalisations.

Nous vous remercions, chers résidents et représentants d'organismes, d'avoir répondu à notre appel au cours de la dernière année. Sans votre appui, notre Politique familiale municipale ne serait pas aussi représentative de vos besoins.

A handwritten signature in cursive script, reading "Nicole Loïselle".

Nicole Loïselle, mairesse

A handwritten signature in cursive script, reading "Sylvain Bourbonnais".

Sylvain Bourbonnais, conseiller municipal

INTRODUCTION

Des précurseurs

En élaborant sa Politique familiale municipale, Saint-Clet s'est hissée parmi les municipalités précurseurs sur le territoire de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. Oui, elle possède sa propre Politique, mais plus encore les élus l'ont développée au même moment que ceux des municipalités des Coteaux et de Saint-Zotique ainsi que de la ville de Coteau-du-Lac.

Le résultat est tout simplement saisissant. En se dotant chacun d'une politique familiale municipale, les quatre territoires permettent d'un même coup à plusieurs familles de bénéficier d'une meilleure qualité de vie et de bonifier leurs ententes l'un envers l'autre. Cette action commune, de la part des élus de Saint-Clet, des Coteaux, de Saint-Zotique et de Coteau-du-Lac, fait preuve une fois de plus du dynamisme de la région de Vaudreuil-Soulanges.



Une municipalité à vocation agricole

Saint-Clet est une municipalité zonée agricole dans une proportion de 97 %. C'est énorme. Les grandes cultures constituent la production la plus développée. Elles occupent un peu plus de 86 % des terres. Le maïs-grain se veut la céréale la plus cultivée. La culture maraîchère, particulièrement celles d'endives, de tomates et de concombres, constitue une force dans cette municipalité. La production laitière est également présente.

Municipalité paisible, Saint-Clet se veut aussi un carrefour d'importance dans la région de Vaudreuil-Soulanges. Le territoire est traversé d'est en ouest et du nord au sud par deux routes provinciales fort fréquentées par les automobilistes.





OBJECTIF : ENTOURER SES RÉSIDANTS

La municipalité de Saint-Clet possède son propre charme. Il se distingue par sa vocation rurale et l'engagement de ses résidants dans la communauté. Développer le territoire tout en préservant ces particularités constitue un défi quotidien ou presque. L'élaboration d'une politique familiale municipale, intégrant une démarche Municipalité amie des aînés, représente un pas en avant pour les élus municipaux. En se munissant de ces deux mesures, Saint-Clet souhaite entourer ses résidants, les soutenir afin d'améliorer leur qualité de vie.

DÉFINITION DE LA FAMILLE

Vivre à Saint-Clet, c'est s'ouvrir sur une communauté dynamique. Ici, des liens très forts unissent les gens. La famille et les personnes de 50 ans ou plus ne font qu'un. C'est pourquoi ensemble elles composent une seule et unique définition.

D'abord, la famille se distingue par sa dimension intergénérationnelle puisqu'à l'intérieur, on y retrouve des personnes de tous les âges. Elle comporte des enfants, des adultes et aussi des personnes de 50 ans ou plus, chez qui nous reconnaissons leurs besoins spécifiques et leur contribution à la vie communautaire. La beauté de la famille, c'est qu'elle se veut le lieu de transmission de valeurs individuelles et collectives qui assureront la continuité de la communauté sur notre territoire rural. Voilà un bel héritage!

PORTRAIT DU MILIEU

Qui sont les Clétois et les Clétoises ?

Saint-Clet est une communauté de 1738 personnes réparties ainsi :

0 à 14 ans	310 (17,87 %)
15 à 34 ans	480 (27,67 %)
35 à 49 ans	405 (23,34 %)
50 ans ou plus	555 (32,00 %)

- De 2006 à 2011, la population a connu une légère augmentation de 0,8 %, passant de 1725 à 1738.
- La représentativité des personnes de 50 ans ou plus dans la communauté se veut un argument supplémentaire pour mettre en place des mesures pour assurer leur bien-être, au fil des prochaines années, et reconnaître leur contribution au développement de la communauté.

Marié ou en union libre	880 (61,54 %)
Moins de 50 ans.....	470 (53,41 %)
50 ans ou plus	405 (46,02 %)

Non marié ou ne vivant pas en union libre.. 545 (38,11 %)



Nos familles sont formées de :

2 personnes	250 (48,50 %)
3 personnes	105 (20,39 %)
4 personnes	110 (21,36 %)
5 personnes	50 (9,70 %)

Couples mariés ou en union libre

sans enfants à la maison 215 (41,75 %)

Couples mariés ou en union libre

avec enfants à la maison 225 (43,69 %)

Familles monoparentales 75 (14,56 %)

Personnes vivant seules 160 (100,00 %)

 Moins de 50 ans

 50 ans ou plus

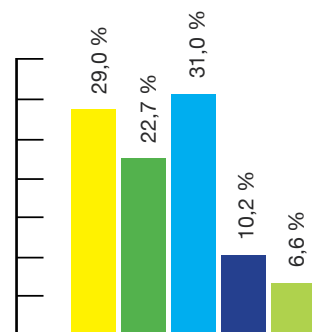
- Saint-Clet compte des familles multiethniques originaires des États-Unis, de l'Italie et de la France, entre autres. Ces familles sont bien intégrées chez nous, plusieurs d'entre elles ayant élu domicile il y a plus de 30 ans.





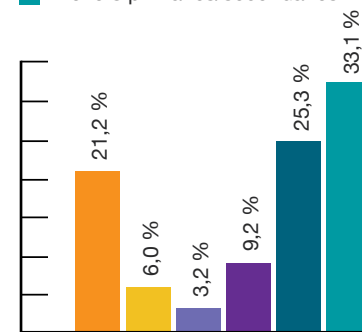
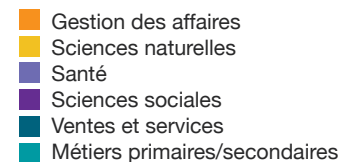
Des familles à l'œuvre

Scolarisation



Niveau de scolarisation

Secteur d'activité



Secteur d'activité

- Au total, 51,7 % de la population ne possède pas de diplôme ou a terminé ses études secondaires.
- Le nombre de détenteurs d'un diplôme d'études professionnelles est considérable. Le parcours de ces résidants n'est pas étranger à leur choix de carrière. Ces personnes s'avèrent très habiles pour les travaux manuels.
- Une grande majorité de résidants oeuvrent dans les métiers primaires et secondaires.

ORIENTATIONS

Notre Politique familiale municipale repose sur deux orientations majeures qui, ensemble, auront une incidence sur la qualité de vie des familles et des personnes de 50 ans ou plus. Chacune d'entre elles regroupe plusieurs champs d'intervention, des loisirs à l'environnement en passant par le transport et l'habitation.

1^{re} orientation

Soutenir les efforts de nos résidents désireux d'être plus actifs.

Une communauté trouve son dynamisme dans le niveau d'activité de ses résidents. Être actif physiquement, participer aux événements municipaux, donner quelques heures de son temps aux organismes communautaires... voilà autant de façons de faire valoir l'énergie d'une communauté. Saint-Clet encourage sa population dans sa démarche en diversifiant ses activités et en sécurisant ses déplacements.

2^e orientation

Soutenir les efforts de nos résidents désireux de préserver la vie en communauté, une richesse en soi.

Le dynamisme d'une communauté se définit également par la création d'échanges entre voisins, l'initiative de bénévoles engagés, la préoccupation des résidents pour ce qui les entoure et, surtout, la mise en place de politiques contribuant à une belle qualité de vie. Saint-Clet accompagne sa population en proposant une multitude d'actions pour préserver cette vie en communauté qui lui est si chère.



PLANS D'ACTION

Pour que les familles s'épanouissent, la Municipalité de Saint-Clet propose le plan d'action suivant.

1^{RE} ORIENTATION : Soutenir les efforts de nos résidants désireux d'être plus actifs.

Loisirs, sports, culture, vie communautaire

OBJECTIFS	ACTIONS
Améliorer les communications avec les résidants	Développer le site Internet de la municipalité et se faire visible dans les réseaux sociaux
Bonifier l'aménagement des parcs publics en fonction des besoins des résidants de chaque quartier	Ajouter des fontaines d'eau et des toilettes
	Commencer la réfection des terrains de tennis
	Installer des bancs, des tables de pique-nique, des poubelles, des bacs de récupération et créer des endroits ombragés
	Étudier l'achat d'un jeu d'eau
Encourager l'adoption de saines habitudes de vie chez les résidants	Élargir le nombre d'aliments sains disponibles lors d'événements municipaux
	Développer des ateliers de cuisine pour les jeunes et leur famille
	Prolonger l'éclairage et l'entretien de la butte (mont Saint-Clet) sur une plus longue période

	OBJECTIFS	ACTIONS
Loisirs, sports, culture, vie communautaire	Élargir les ententes de services avec les partenaires municipaux et régionaux	Bonifier la promotion du programme de remboursement pour participants aux activités sportives et les ententes intermunicipales
		Évaluer la possibilité d'obtenir des tarifs réduits pour les résidants désireux de profiter des installations des municipalités voisines
	Élargir l'offre de cours de loisirs aux résidants	Tenter d'offrir une variété de cours pour tous les groupes d'âge et personnes à mobilité réduite
		Former un club sportif pour adultes
	Améliorer les communications entre les gens de diverses générations	Créer des projets intergénérationnels, comme un jardin communautaire
Élargir le réseau de bénévoles	Inciter les résidants, dont les jeunes, à apporter leur contribution dans la communauté lors d'activités municipales ou d'événements occasionnels	
Sécurité	Améliorer la sécurité des piétons et cyclistes dans la municipalité	Aménager une traverse piétonnière à l'intersection des routes 201 et 340
		Éclairer et identifier les droits de passage par du marquage au sol
		Inciter les automobilistes à réduire leur vitesse
		Sécuriser la traverse scolaire sur la route 340
		Étudier la possibilité d'aménager une piste cyclable pour assurer un lien avec la ville de Coteau-du-Lac
		Étudier la possibilité de poursuivre l'aménagement de trottoirs aux endroits stratégiques de la municipalité
	Améliorer la sécurité dans les endroits publics	Inspecter régulièrement les aires de jeux selon le «Guide de sécurité des aires et appareils de jeux» de l'Institut national de santé publique et y apporter les changements

2^E ORIENTATION : Soutenir les efforts de nos résidants désireux de préserver la vie en communauté, une richesse en soi.

	OBJECTIFS	ACTIONS
Transport	Élargir les moyens de locomotion aux résidants	Étudier l'implantation du service de transport en commun CITSO sur le territoire
Environnement	Accentuer la démarche de la Municipalité pour réduire la consommation d'eau potable de 20 % sur le territoire d'ici 2016	Accentuer, à l'intérieur de la revue municipale et dans les médias, la diffusion de conseils écologiques afin d'éviter le gaspillage de l'eau potable Offrir des barils de récupération de l'eau de pluie
	Soutenir les résidants dans le recyclage de leurs biens dézuets	Informers les résidants, via la revue municipale, des étapes d'implantation des futurs écocentres à être aménagés sur le territoire de la MRC
	Faciliter l'accès à l'eau potable	Sensibiliser la population à l'importance de maintenir le retrait de l'eau embouteillée auprès des services municipaux et d'utiliser l'eau du robinet
	Réduire les îlots de chaleur dans la municipalité	Accentuer la plantation d'arbres et les aménagements paysagers sur les artères principales
	Faire de Saint-Clet une municipalité encore plus verte	Installer des contenants de cueillette de piles et de cartouches d'encre aux endroits stratégiques



**Soutien aux organismes
communautaires**

OBJECTIFS

Assurer la pérennité des organismes en place

Encourager la reprise d'activités au sein d'organismes dissouts

ACTIONS

Accentuer le service de prêt de salles auprès des organismes

Soutenir financièrement ou techniquement les bénévoles à la tête des organismes locaux

**Organisation
municipale**

Véhiculer les valeurs de la Municipalité à l'intérieur de politiques diverses

Adopter une résolution interdisant la vente de boissons énergisantes, élaborer une politique concernant l'offre alimentaire dans les événements spéciaux et dans la municipalité

Positionner l'intention de la Municipalité concernant le non-usage du tabac dans les lieux municipaux



Pour que les personnes de 50 ans ou plus s'épanouissent, la Municipalité de Saint-Clet propose le plan d'action suivant.

1^{RE} ORIENTATION : Soutenir les efforts de nos résidants désireux d'être plus actifs.

Loisirs, sports, culture, vie communautaire	OBJECTIFS	ACTIONS
	Bonifier l'aménagement des parcs publics en fonction des besoins des personnes de 50 ans ou plus	Soutenir le projet de rénovation du centre culturel et sportif initié par les conseillers en loisir
		Installer un abri au site de la pétanque
		Installer un abri au parc Rigodon
	Élargir les ententes de services avec les partenaires municipaux et régionaux	Établir un partenariat avec les membres de la Table de concertation en sécurité alimentaire de Vaudreuil-Soulanges et du conseil d'administration du HLM
	Encourager l'adoption de saines habitudes de vie	Développer des activités de socialisation, comme la danse sociale
		Organiser des sorties de groupes, comme une journée de ski alpin
	Assurer l'autonomie des personnes de 50 ans ou plus	Mettre en place un réseau de professionnels pour la réalisation de menus travaux
	Améliorer les communications entre les gens de diverses générations	Créer des projets intergénérationnels, comme un jardin communautaire

2^E ORIENTATION : Soutenir les efforts de nos résidants désireux de préserver la vie en communauté, une richesse en soi.

Habitation	Favoriser le maintien dans la municipalité des personnes en perte d'autonomie	Offrir des habitations appropriées, dont des logements sociaux
------------	---	--

MISE EN OEUVRE ET SUIVI DE LA POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

La rédaction de la Politique familiale municipale se résume en une longue démarche. Sa présentation ne constitue qu'une première de plusieurs étapes.

En se dotant de cet outil, la Municipalité de Saint-Clet s'engage à :

- Créer un comité de suivi dont le mandat consistera à s'assurer de la réalisation des actions proposées à l'intérieur de la Politique familiale municipale;
- Identifier les responsables et les partenaires attirés à la mise en oeuvre de chaque action;
- Établir les actions prioritaires pour l'année en cours et les années subséquentes.



PRÉSENTATION DU COMITÉ DE PILOTAGE

L'élaboration de la Politique familiale municipale est le fruit de longs mois de travail. Chaque volet de la Politique a fait l'objet de réflexions de la part des membres d'un comité de pilotage formé de résidants et de représentants de la Municipalité.

Merci à Mme Nathalie Pharand, directrice générale de la municipalité de Saint-Clet, Mme Pierrette Sauvé, résidante et représentante des personnes de 50 ans ou plus, Mme Nicole Loiselle, mairesse et responsable des questions familiales, M. Philippe Lafleur, résidant et représentant des personnes de 50 ans ou plus, à l'arrière, M. Sylvain Bourbonnais, conseiller municipal et responsable des questions familiales, Mme Marie-Andrée Clermont, résidante et représentante des familles, ainsi que Mme Marie-Josée Bétournay, chargée de projet.



REMERCIEMENTS

Dans leur démarche, les membres du comité de pilotage ont été soutenus par de nombreux intervenants.

Nos remerciements s'adressent à M. André Viau du Carrefour action municipale et famille. M. Viau a su nous accompagner afin de franchir adéquatement toutes les étapes d'élaboration de la Politique familiale municipale. Carrefour action municipale et famille est un organisme à but non lucratif intervenant auprès du gouvernement sur toutes les questions relatives à la famille et aux personnes de 50 ans ou plus.

Nous remercions également Mmes Élyse Lapointe et Carmen Hébert du Centre de santé et de services sociaux de Vaudreuil-

Soulanges. À titre de répondante aux saines habitudes de vie, Mme Lapointe a amené les membres du comité à réfléchir à la place d'une alimentation saine et à l'importance de l'activité physique dans chaque étape d'élaboration de la Politique familiale municipale. Mme Hébert, organisatrice communautaire, a partagé son expertise avec les membres au moment de planifier les consultations publiques.

Nous remercions aussi chaleureusement Mme Annette Roy, une résidante de Saint-Clet, pour sa contribution au comité de pilotage. Au début de la démarche, Mme Roy s'est jointe au groupe pour représenter les personnes de 50 ans ou plus autour de la table.

BIBLIOGRAPHIE

Municipalité de Saint-Clet
 CLD de Vaudreuil-Soulanges
 Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
 Centre de santé et de services sociaux de Vaudreuil-Soulanges
 Statistique Canada-Profil du recensement 2011



Savoir
s'entourer,
pour une
meilleure
qualité de
vie!



4, rue du Moulin
Saint-Clet (Québec) J0P 1S0



450 456-3363



450 456-3879



st-clet@videotron.ca



www.municipalite-st-clet.qc.ca

